

MM/MH

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

==

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 26 du mois de SEPTEMBRE, convocation adressée à chaque Membre du Conseil Municipal de DIVES-sur-MER.

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 19 du mois de SEPTEMBRE, à 19 H 30, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en la mairie de DIVES-sur-MER, sous la présidence de M. MOURARET Pierre, Maire de DIVES-sur-MER.

ETAIENT PRÉSENTS : M. MOURARET Pierre – Mme GARNIER Danièle – Mme MASSIEU Chantal
M. KERBRAT Eric – M. LELOUP Denis – Mme CABARISTE Barbara – Mme GARNIER Christine
Mme KIERSZNOWSKI Valérie – M. ROMY Dominique – Mme LEBARON Sandrine – M. RADIGUE Pascal
M. LESAULNIER Serge – Mme BESNARD Martine – Mme NOËL-ISABEL Julie
M. CALIGNY-DELHAYE François – Mme ALLIER Ghislaine – M. GRZESKOWIAK Jean-Luc
M. LANGLAIS Claude – Mme BARRÉ Célimène – Mme LECONTE Eliane – M. BAZEILLE René
M. AUBER Xavier

Ont donné pouvoir : M. MARTIN Gérard à M. MOURARET Pierre
M. LE COZ Denis à M. LELOUP Denis

Absentes excusées : M. PEYRONNET Alain
Mme HAMON Fanny
Mme CORBET Nadine
Mme GOURDIN Sylvie
M. LAVALLÉE Thomas

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. LELOUP Denis.

Date d'affichage

Accusé de réception en préfecture
014-211402250-20230626-23-074-DE
Date de réception préfecture : 29/09/2023

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES D'ACCUEIL (CAPA)**

(Rapporteur : M. KERBRAT)

-=-=-

VU l'avis favorable de la Commission Jeunesse et Réussite éducative du *19 Septembre 2023*,

CONSIDÉRANT la nécessité de créer pour la future micro-crèche une Commission d'Attribution des Places d'Accueil (CAPA) afin que l'étude des demandes de place soit faite de façon anonyme et sur des critères objectifs,

Il est proposé à l'assemblée l'adoption du règlement intérieur présenté ci-joint. Il a vocation à être appliqué dès janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1) **APPROUVE** le règlement intérieur de la CAPA tel que présenté,
- 2) **DÉCIDE** son application au *1^{er} Janvier 2024*,
- 3) **DÉSIGNE** comme membres :
 - 3 membres titulaires élus de la majorité, dont
 - 1/ le Président : M. KERBRAT Eric
 - 2/ Mme KIERZNOWSKI Valérie
 - 3/ M. GRZESKOWIAK Jean-Luc
 - 1 membre titulaire élu de l'opposition : Mme LECONTE Eliane
 - 2 membres suppléants : Mme NOËL ISABEL Julie et Mme CABARISTE Barbara

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée et conforme.

Le Maire,
Pierre MOURARET,

